



Déclassement

Pour les titulaires de permis de substances nucléaires et d'appareils à rayonnement (sources non scellées seulement)

Le déclassement se définit par des mesures prises à des fins de protection de la santé, de la sûreté, de la sécurité et de l'environnement, le déclassement pour mettre fin à une activité autorisée ou une installation autorisée et la retourner dans un état final prédéterminé, tel que décrit dans le [Guide d'application de la réglementation G-219, Les plans de déclassement des activités autorisées](#).

La liste de vérification ci-dessous a été établie afin de fournir des lignes directrices aux titulaires d'un permis de substances nucléaires et d'appareils à rayonnement.

Liste de vérification pour le déclassement

- Arrêter les travaux impliquant des substances nucléaires et/ou des appareils à rayonnement
- Enlever toutes les substances nucléaires et tous les appareils à rayonnement de la zone, de la pièce ou de l'enceinte à déclasser
- Transférer toutes les substances nucléaires et tous les appareils à rayonnement vers un autre lieu de stockage ou chez un titulaire de permis autorisé à posséder ces substances nucléaires et appareils à rayonnement
- Choisir la méthode appropriée pour évaluer la contamination en fonction des isotopes en question
- Élaborer un plan de contrôle de la contamination, y compris une méthodologie de contrôle
- Effectuer le contrôle de la contamination
- Décontaminer, si les résultats du contrôle dépassent les critères relatifs à la contamination précisés dans le permis
- Contrôler la contamination une fois la décontamination effectuée
- Enlever tous les panneaux de mise en garde contre les rayonnements
- Soumettre le rapport de déclassement au personnel de la CCSN aux fins d'évaluation et inclure l'information suivante :
 - Numéro de permis
 - Date du déclassement
 - Substances nucléaires et appareils à rayonnement utilisés dans la zone déclassée
 - Date de la dernière utilisation ou manipulation des substances nucléaires et des appareils à rayonnement dans la zone déclassée
 - Confirmation du transfert des substances nucléaires et des appareils à rayonnement, plus particulièrement :
 - Nom et numéro du titulaire de permis à qui les substances nucléaires et les appareils à rayonnement ont été transférés
 - Preuve du transfert
 - Description ou diagramme de la zone déclassée
 - Critères de décontamination utilisés pour le déclassement
 - Résultats du contrôle radiologique, méthode et instruments utilisés pour le contrôle
 - Résultats du contrôle radiologique exprimés en Bq/cm² (démontrer comment les CPM ou CPS sont convertis en Bq/cm²)
 - Efficacité de détection de l'instrument utilisé pour contrôler les substances nucléaires
 - Confirmation que les panneaux de mise en garde contre les rayonnements ont été enlevés
- Présenter une demande de révocation une fois que le rapport de déclassement est accepté par la CCSN, s'il y a lieu. (Consulter le [formulaire de demande de révocation](#).)
- Libération de la zone autorisée du contrôle réglementaire
- Maintenir les dossiers de déclassement pendant une période d'un an après l'expiration du permis